

Réalisé sur mandat ASAF/ASFA

Cours no 1614

Journées Actu-Compta 2010

Date et Lieu

Les 10 et 17 novembre 2010

Agrilogie Grange-Verney

1510 Moudon

Tél. 021 557 98 98

Public

Comptables et comptables externes agriculteur-trice-s des fiduciaires agricoles.

Contexte

Afin d'harmoniser la politique de la formation continue au niveau suisse, l'ASAF (Association Suisse des Agro-Fiduciaires, regroupant les fiduciaires issues de la vulgarisation agricole) et l'ASFA (Association Suisse des Fiduciaires agricoles) définissent en commun l'offre en formation continue pour leurs membres depuis 2004. Elles ont ainsi mandaté les centrales d'AGRIDEA pour organiser annuellement un séminaire pour les comptables, dont les thèmes, non spécifiques à un système comptable, sont identiques pour les deux régions linguistiques.

Les cours sur des thèmes ou des systèmes comptables spécifiques sont bien sûr toujours organisés selon les demandes, mais avec la volonté de mieux coordonner la formation dans les deux langues.

Objectif

- Informer sur divers sujets d'actualité, répondre aux questions des participant-e-s et offrir un lieu d'échange et de discussion.

Contenu

- **Conférence initiale : Reprise d'une PME dans le cadre familial**

La transmission familiale des exploitations agricoles constitue la majorité des cas de reprise. A travers le secteur des PME, cette conférence propose d'approfondir ce thème : les facteurs de succès, les difficultés, la préparation, l'organisation, les aspects humains, le rapport avec le fiduciaire, etc.

La préparation de la succession, facteur clé de la réussite, sera traitée par un conseiller expert d'ACTORIA (société spécialisée dans la transmission d'entreprises).

Un des successeurs des Boulangeries-confiseries TAILLENS à Crans Montana témoignera de son expérience et de l'importance des facteurs humains.

- **Thème 1 : Activité para-agricole, exemple de l'agritourisme**

Les projets de diversification dans le tourisme rural se développent dans le domaine de la para-agriculture. David Bourdin d'AGRIDEA donnera quelques repères à travers des études de cas, et poursuivra avec une présentation d'un logiciel de calcul économique (Paracalc).

- **Thème 2 : Coûts de production**

Deux volets de ce sujet seront abordés :
- un point de méthode avec l'exemple de COPRO-Lait, en faisant un zoom sur les clés de répartition,
- à travers différents exemples, quelles valorisations tirer des coûts de production.

- **Thème 3 : Communauté d'exploitations**

Les comptables sont confrontés aux questions de la constitution et de la dissolution de communautés, ainsi que de la répartition

du revenu et du traitement des réserves latentes. Ce thème avait été présenté en 2005 par Ph. Jeannet de l'IAG et avait été très apprécié par les participant-e-s. Il a été demandé de le présenter à nouveau cette année.

- **Thème 4 : Assujettissement TVA dans le secteur agricole**

La nouvelle loi sur la TVA est entrée en vigueur au 01.01.2010. Ses nouveautés ont été présentées en avril 2010, mais les brochures thématiques n'étaient pas encore disponibles. M. Ottavianelli nous présentera la brochure production naturelle, et rappellera les nouvelles règles d'assujettissement.

- **Thème 5 : Rating bancaire**

Les critères utilisés pour évaluer une demande de crédit sont un secret bien gardé par les banques. Il est pourtant important pour le comptable de bien présenter une demande. L'Office de Crédit du canton de Vaud nous présentera ses critères de rating, qui sont très semblables à ceux des grandes banques.

- **Conférence de clôture : Libre échange agricole**

Le Conseil Fédéral a ouvert en novembre 2008 des négociations avec l'Union Européenne en vue de la libéralisation des échanges agricoles entre la Suisse et l'Europe. Les débats au sein du secteur agricole sont vifs, et de farouches oppositions se sont créées à propos de ce projet d'accord. Deux intervenants d'avis contraire présenteront les arguments de leur position.

Méthode

Conférences et thèmes en plénum.

Remarque

Contrairement aux années précédentes, le nombre de thèmes nous permet d'éviter les thèmes à choix. Les participant-e-s pourront donc suivre tous les thèmes en plénum.

Responsables de cours

Claude Rougemont

AGRIDEA Lausanne

Tél. 021 619 44 68

Claude.rougemont@agridea.ch

Claire Asfeld

AGRIDEA Lausanne

Tél. 021 619 44 67

Claire.asfeld@agridea.ch

Intervenants

Conférence initiale :

Fabrice Lange

Actoria Suisse SA

Route du Coutset 18

1485 Nuvilly

fabrice.lange@actoria.ch

Nicolas Tailens

Boulangerie-confiserie Tailens

Route de l'Astoria

3963 Crans-Montana 1

nicolas@boulangerietailens.ch

Thèmes 1 à 5, par ordre de passage respectif :

David Bourdin

AGRIDEA

Jordils 1

1000 Lausanne 6

David.Bourdin@agridea.ch

Jean-Luc Martrou et Mathieu Bezençon

AGRIDEA

Jordils 1

1000 Lausanne 6

Mathieu.Bezencon@agridea.ch

Jean-Luc.Martrou@agridea.ch

Philippe Jeannet

Institut Agricole de Grangeneuve

Economie rurale

Grangeneuve - 1725 Posieux

Philippe.jeannet@fr.ch

Umberto Ottavianelli

Administration fédérale des contributions AFC

Division principale de la TVA

Schwarztorstrasse 50

3003 Berne

umberto.ottavianelli@estv.admin.ch

Christof Rüfenacht

Office de Crédit Agricole

Prométerre

Jordils 1 - 1000 Lausanne 6

c.rufenacht@prometerre.ch

Conférence de clôture :

Walter Willener

AGORA - Association des Groupements et Organisations Romands de l'Agriculture

Avenue des Jordils 5 - 1000 Lausanne

w.willener@agora-romandie.ch

Jacques Janin

Groupe pour une politique agricole offensive -

Coordination Suisse romande

1052 Le Mont-sur-Lausanne

Jacques.janin@bluewin.ch

Programme du mercredi 10 novembre 2010

08h30	Accueil café-croissant	
08h45	Ouverture, contexte, objectifs de la journée	
09h00	Conférence initiale : Reprise d'une PME dans le cadre familial Intervention de Monsieur Lange d'Actoria : préparer la succession de l'entreprise familiale	<i>F. Lange</i>
10h15	Questions à l'intervenant	
10h30	Pause	
10h45	Suite de la conférence initiale : Reprise d'une PME dans le cadre familial Témoignage de Monsieur Taillens, représentant de la 3^{ième} génération de la Boulangerie-Pâtisserie-Confiserie Taillens	<i>N. Taillens</i>
11h45	Questions à l'intervenant	
12h00	Dîner	
13h00	Thème 1 : Activité para-agricole, exemple de l'agritourisme	<i>D. Bourdin</i>
14h15	Questions à l'intervenant	
14h30	Pause	
14h45	Thème 2 : Coûts de production	<i>J-L. Martrou ou M. Bezençon</i>
16h00	Questions à l'intervenant	
16h15	Evaluation de la journée	<i>Participant-e-s</i>
16h25	Clôture.	<i>C. Rougemont</i>

Programme du mercredi 17 novembre 2010

08h30	Accueil café-croissant	
08h45	Thème 3 : Communauté d'exploitations	<i>Ph. Jeannet</i>
10h00	Questions à l'intervenant	
10h15	Pause	
10h30	Thème 4 : Assujettissement TVA dans le secteur agricole	<i>U. Ottavianelli</i>
11h45	Questions à l'intervenant	
12h10	Dîner	
13h10	Thème 5 : Rating bancaire	<i>C. Rüfenacht</i>
13h55	Questions à l'intervenant	
14h10	Pause	
14h20	Conférence de clôture : Libre échange agricole Exposé du premier intervenant	<i>W. Willener</i>
14h40	Conférence de clôture : Libre échange agricole Exposé du deuxième intervenant	<i>J. Janin</i>
15h00	Conférence de clôture : Libre échange agricole Débats entre les intervenants et les participant-e-s	
15h45	Evaluation de la journée	<i>Participant-e-s</i>
16h00	Clôture.	

Tarif

Comptables des fiduciaires agricoles membres ASAF ou ASFA	Fr.190.-/jour
Comptables externes agriculteurs d'une fiduciaire membre ASAF ou ASFA	Fr.115.-/jour
Comptables de fiduciaires non-membres ASAF ou ASFA	Fr. 290.-/jour

Les vacations (café d'accueil, pauses, repas de midi avec une boisson non-alcoolisée, location de salle et matériel, transport éventuel) se montent à Fr. 40.- et sont comprises dans le forfait.

Aucune déduction ne sera accordée pour les personnes ne prenant pas le repas de midi.

Délai de désistement : jusqu'au mercredi 3 novembre 2010. Au-delà de cette échéance, une taxe de Fr. 50.- sera perçue pour les frais administratifs. En plus, une participation sera facturée en fonction de la dédite demandée par le lieu d'accueil ou d'hébergement. Sans excuse ou pour une participation partielle même annoncée, la facture s'élève au montant correspondant aux inscriptions.

Inscription au jusqu'au **vendredi 30 août 2010.**

par e-mail : cours@agridea.ch
par notre site : www.agridea-lausanne.ch
par fax : à adresser à AGRIDEA (Fax: 021 617 02 61)
par poste : à adresser à AGRIDEA, Jordils 1, CP 128, 1000 Lausanne 6

Plan d'accès

